



**gironde numérique**

Le numérique au service des Girondins

**BUREAU SYNDICAL**

**RÉUNION DU 04 DÉCEMBRE 2018**

**Date de la convocation : 26 novembre 2018**

**Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT**

**Présents :**

Mr Pierre DUCOUT (Président), Monsieur Matthieu ROUVEYRE (1er Vice Président),  
Monsieur Anacleto ALFONSO (secrétaire).

**DÉLIBÉRATION N°181204\_003  
RENOUVELLEMENT ADHESION FNCCR 2019**

## DÉLIBÉRATION N°181204\_003 RENOUVELLEMENT ADHESION FNCCR 2019

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) est une association placée sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 qui regroupe des collectivités organisatrices des services publics d'énergie, des services publics d'eau et d'assainissement ainsi que les collectivités organisatrices des services publics de gestion et traitement des déchets.

Organe d'expression collective d'élus responsables de l'organisation de services publics locaux, la FNCCR fait valoir, au niveau national et européen, le point de vue de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et des entreprises concessionnaires. Comme relais d'opinion de ses collectivités adhérentes, la FNCCR constitue une force de proposition lors de l'élaboration de la législation et de la réglementation applicables aux services publics locaux. Elle agit notamment en faveur de l'évolution du cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent ces services publics, afin que celui-ci tienne compte des réalités du terrain. Ses représentants siègent dans diverses instances de concertation ou de décision.

**Considérant** les diverses compétences de la FNCCR, et notamment en matière de mutualisation informatique et e-administrations, Gironde Numérique est adhérent depuis l'année 2014 à la FNCCR au titre de l'activité des « Services Numériques »

**Considérant** que les missions assurées par la FNCCR dans le domaine ci-dessus sont décrites ci-après :

- Fourniture de documentation via le site Internet et via la recherche et l'envoi de documentation spécifique,
- Organisation de réunions périodiques d'information,
- Animation de groupes de travail et d'échanges d'expériences entre adhérents,
- Élaboration de modèles de documents techniques ou administratifs,
- Diffusion de lettres d'informations,
- Réponse à des questions ponctuelles sur le domaine de compétence,
- Représentation des adhérents dans les instances ou groupes de travail et de concertation avec les pouvoirs publics au niveau national et européen et veille parlementaire.

**Considérant** que dans le cadre de l'activité des services numériques développée par Gironde Numérique, l'adhésion à cette association permet au Syndicat mixte de pouvoir bénéficier de l'accès aux services proposés par la FNCCR.

**Considérant** que le montant prévisionnel de l'adhésion 2019 est ainsi estimé à environ 700 €.

Dans ces conditions, je vous propose, Messieurs :

- De bien vouloir autoriser à renouveler l'adhésion du Syndicat mixte Gironde Numérique à la FNCCR pour la compétence mutualisation informatique et e-administrations selon les conditions sus-visées,
- De bien vouloir m'autoriser à signer le bulletin d'adhésion correspondant,
- De bien vouloir m'autoriser à prévoir les crédits correspondants.

**DÉLIBÉRATION N°181204\_003**  
**RENOUVELLEMENT ADHESION FNCC 2019**

Envoyé en préfecture le 05/12/2018

Reçu en préfecture le 05/12/2018

Affiché le



ID : 033-200010049-20181204-181204\_003-DE

Adopté à l'unanimité,  
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 04 décembre 2018

Pour expédition conforme,

Le Président  
de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT